ABC INSERTION

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

12 Boulevard Maurice Berteaux
95100 ARGENTEUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

SAS EMARGENCE AUDIT
Capital 56 000 € I RCS PARIS 338 339 872I Code APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Île-de-France

Il y a plus que
des comptes entre nous !

emargence.fr

ABC INSERTION

À l'Assemblée Générale de l'Association ABC INSERTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **ABC INSERTION** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

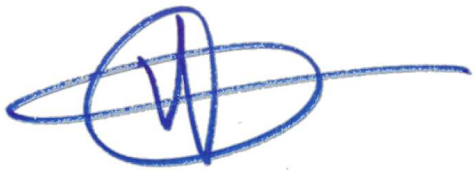
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une

incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 04/05/2023

CABINET EMARGENCE AUDIT
Représenté par **Yann-Éric PULM**
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 074	4 562	512	1 412
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	65 394	53 488	11 906	17 606
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	24 019		24 019	24 019
Prêts				
Autres	14 395		14 395	13 938
TOTAL (I)	**108 882**	**58 050**	**50 831**	**56 975**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	525		525	10 100
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	861		861	3 655
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	767 654		767 654	940 773
Charges constatées d'avance	833		833	830
TOTAL (II)	**769 873**		**769 873**	**955 357**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**878 755**	**58 050**	**820 704**	**1 012 333**

BILAN PASSIF

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	8 385	8 385
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	615	615
Autres		
Report à nouveau	624 383	621 008
Excédent ou déficit de l'exercice	2 045	3 375
Situation nette (sous total)	*635 428*	*633 383*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**635 428**	**633 383**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	78 200	284 867
TOTAL (II)	**78 200**	**284 867**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 329	12 583
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	67 097	77 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	723	1 279
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	23 927	2 760
TOTAL (IV)	**107 077**	**94 083**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**820 704**	**1 012 333**

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	258 673	114 957
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	69 283	447 663
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 401	289
Utilisations des fonds dédiés	206 667	4 800
Autres produits	190	616
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**537 213**	**568 325**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	169 843	167 028
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 928	9 979
Salaires et traitements	246 627	271 442
Charges sociales	106 424	109 416
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 213	6 806
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		6 667
Autres charges	1 450	257
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**535 485**	**571 595**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 728**	**-3 270**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 228	401
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**1 228**	**401**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 228**	**401**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**2 956**	**-2 869**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		20
Sur opérations en capital		6 337
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		**6 357**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	523	113
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	388	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**911**	**113**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-911**	**6 245**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**538 441**	**575 083**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**536 396**	**571 708**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**2 045**	**3 375**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 820 704,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 2 045,02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les subventions d'exploitation Malakoff Humanis se sont arrêtées fin 2021, ce qui a poussé l'association à développer de nouvelles actions telles que des stages, conférences et bilans de compétences (certification Qualiopi).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Conformément aux nouvelles dispositions règleentaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décebre 2018, il convient de décrire:

L'objet social de l'entité:
Actions d'insertion professionnelle, promotion de la citoyenneté.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées:
Organisation de stages d'insertion principalement en Ile de France mais aussi au niveau national sur demande à destination des demandeurs d'emploi, des institutions publiques et préviées, des personnes majeures placées sous main de justice.

Les moyens mis en oeuvre:
Actions socio-judiciaires
Accompagnement individuel et collectif vers l'emploi
Prévention

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2 à 5 ans ans
- Logiciels informatiques	1 à 3 ans ans
- Matériel de bureau	3 à 4 ans ans
- Mobilier	5 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 074		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 890		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		48 163		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		46 414		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	105 468		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		24 019		
	Prêts et autres immobilisations financières		13 938		457
		TOTAL	37 957		457
		TOTAL GENERAL	148 499		457

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			5 074	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			10 890		
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers			1 300	46 863	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			27 884	18 530	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		40 074	65 394	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				24 019	
	Prêts & autres immob. financières				14 395	
		TOTAL			38 414	
		TOTAL GENERAL		40 074	108 882	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 662	900		4 562
TOTAL		3 662	900		4 562
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		10 890		10 890	
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	30 999	5 335	1 300	35 033
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	45 973	366	27 884	18 455
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		87 861	5 701	40 074	53 488
TOTAL GENERAL		**91 523**	**6 601**	**40 074**	**58 050**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		14 395		14 395
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		525	525	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		172	172	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	689	689	
	Charges constatées d'avance		833	833	
	TOTAUX		**16 614**	**2 219**	**14 395**

Renvois		
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	
(3)	Créances reçues par legs ou donations	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	833
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**833**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	525
Autres créances	172
Disponibilités	
TOTAL	**697**

ANNEXE

En Euro

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 385		8 385				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							8 385
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité							615
Autres réserves	615		615				
Report à nouveau	621 008		621 008		3 375		624 383
Excédent ou déficit de l'exercice	3 375		3 375		2 045	3 375	2 045
TOTAUX	**633 383**		**633 383**		**5 420**	**3 375**	**635 428**

ANNEXE

ABC INSERTION
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

FIPD 95 2021 utilisé en 2022: 6 666.67€

Lutte contre le sexisme: 35 000€

Bilans de compétences: 50 000€

Coaching retraite: 25 000€

Développement de nouvelles actions en direction des seniors: 90 000€

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
TIG et retour à l'emploi	284 867		284 867		206 667			78 200	
TOTAL	**284 867**		**284 867**		**206 667**			**78 200**	

ANNEXE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	15 329	15 329		
Personnel & comptes rattachés	28 558	28 558		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	33 805	33 805		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	4 734	4 734		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	723	723		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	23 927	23 927		
TOTAUX	**107 077**	**107 077**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	23 927
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**23 927**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 677
Dettes fiscales et sociales	47 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**51 780**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 080	4 080
TOTAL	**4 080**	**4 080**

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les membres du Consiel d'Administration sont des personnes bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération de l'Association.
Au regard de la diversité des missions accomplies, une évaluation quantitative ne peut pas être effectuée.

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	**8**	**8**
Ingénieurs et cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7	7
Ouvriers		

ANNEXE

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CB FORF P.STAT WEB FACT 090322 CB FORF P.STAT WEB FACT 090322	25	
ARVAL PENALITES AMENDES FISC & PEN	6	
CB SITE WEB AMENDE FACT 200722 CB SITE WEB AMENDE FACT 200722	300	
ARVAL PENALITES AMENDES FISC & PEN	12	
CB SITE WEB AMENDE FACT 300822 CB SITE WEB AMENDE FACT 300822	80	
BLOCAGE SAISIE ADM TIERS DET BLOCAGE SAISIE ADM TIERS DET	100	
Cession (Mise au Rebut - HS) 2181000000-6-mobilier locaux O	388	
FIPD 95 2021 REPORT 2022 REPORT FIPD 95 2021 EN 2022		6 667
REPRISE FONDS DEDIES 2022 REPRISE FONDS DEDIES 2022		200 000
TOTAL	**911**	**206 667**